



# LA TRAME VERTE & BLEUE EN BASSE-NORMANDIE



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BASSE-NORMANDIE



RÉGION BASSE  
NORMANDIE

l'Europe  
s'engage  
en  
Basse-Normandie  
avec le FEDER



**Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) :**  
un nouvel outil pour l'aménagement des territoires

Réunion n°4

**Comité Régional Trame Verte et Bleue**  
**18 avril 2014**



# Jean-Karl DESCHAMPS

Premier Vice-Président du Conseil régional en charge de  
l'Aménagement du territoire et du Développement durable



*Bocage à Teurthéville @  
Roméo India*



# Patrick AMOUSSOU ADEBLE

Secrétaire Général aux Affaires Régionales  
de Basse-Normandie



*Bocage à Teurthéville @  
Roméo India*

# Le programme de la réunion

## Présentation des modifications suite à la consultation et à l'enquête publique

14h45

1. Bilan de la consultation et conclusions de l'enquête publique

15h15

2. Modifications apportées au SRCE

16h00

3. Approbation du SRCE et perspectives de mise en œuvre

Un temps d'échanges après chaque séquence

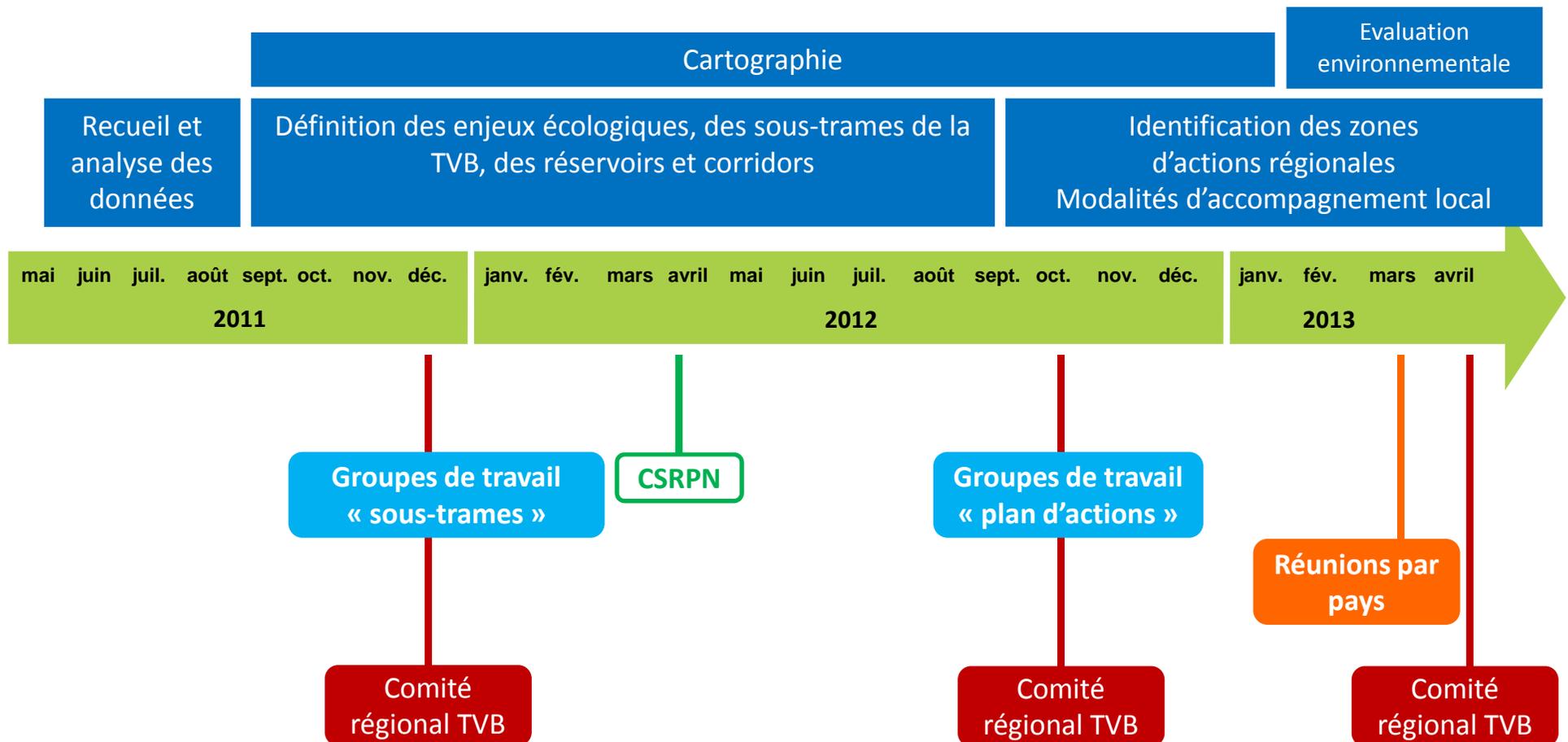


# 1

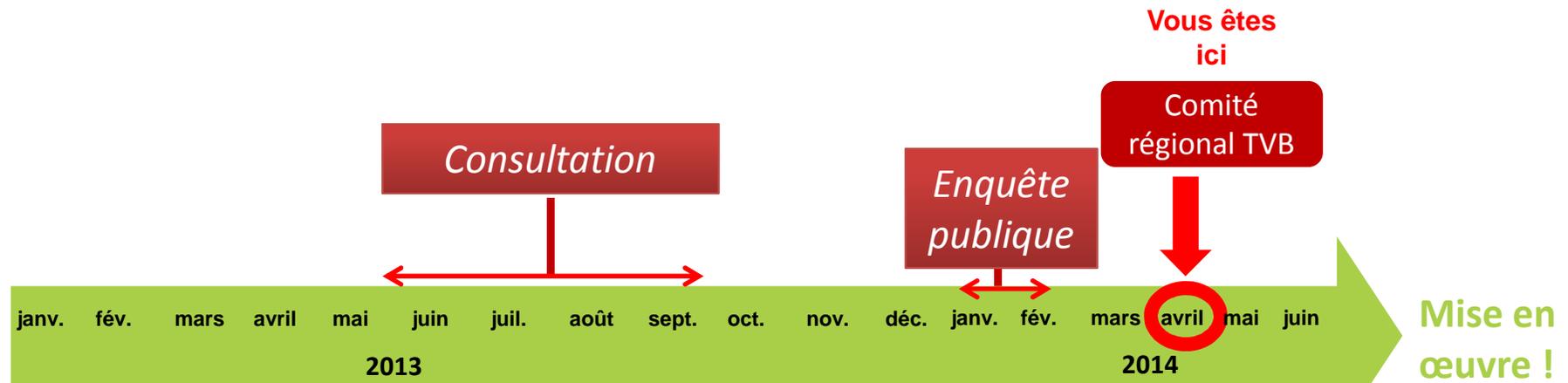
## **Bilan de la consultation et conclusions de l'enquête publique**



# Pour mémoire : calendrier d'élaboration



# Calendrier : les étapes de consultation



# La phase de consultation

## Les consultations réglementaires

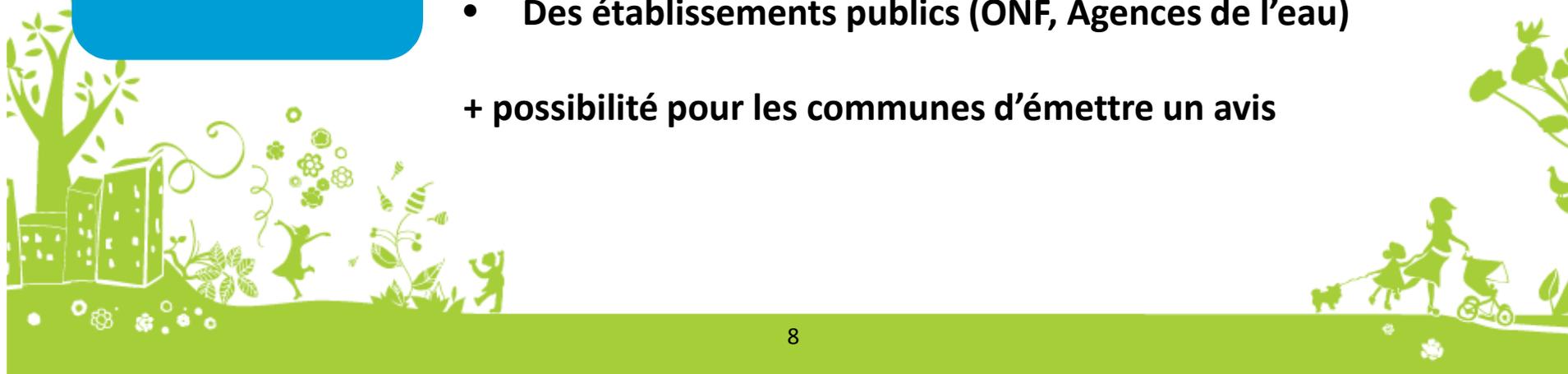
- L'Autorité Environnementale
- Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
- Les Conseils Généraux
- Les Parcs Naturels Régionaux
- Les intercommunalités

+ envoi aux communes pour information

## Les consultations élargies

- Les syndicats mixtes de SCOT
- Des chambres consulaires (CRAN, CDA, CRPF, CRP)
- Les CLE des SAGE
- Des établissements publics (ONF, Agences de l'eau)

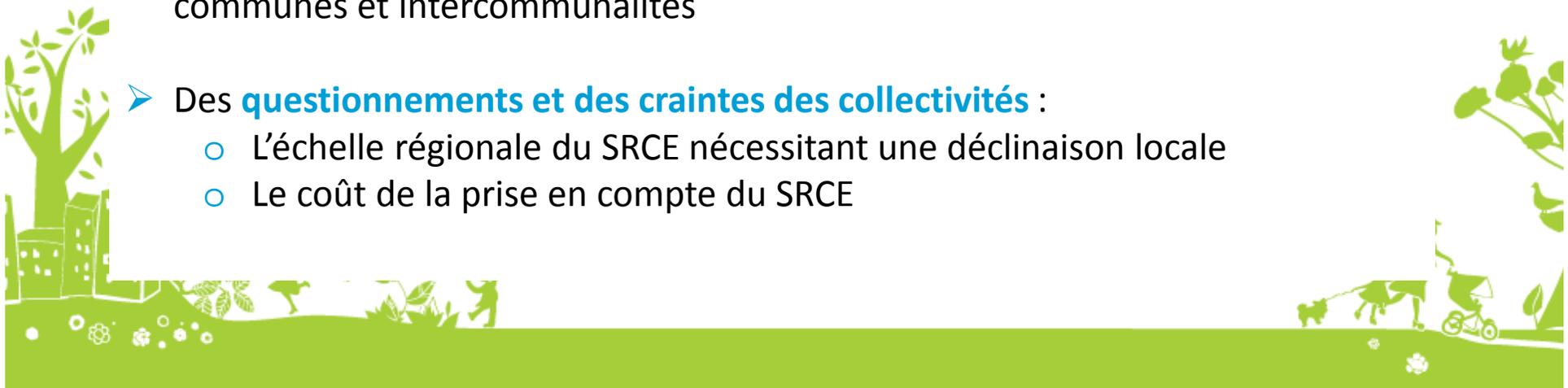
+ possibilité pour les communes d'émettre un avis



# Le bilan de la consultation

- Une consultation d'une durée de 3 mois, prolongée en raison de la période estivale : du 21 mai au 30 septembre 2013
- Un total de **67 avis** sur les 1 975 structures consultées dont **43 avis** parmi les 132 consultations réglementaires
- Une **diversité d'avis** :
  - 23 avis favorables
  - 13 avis favorables avec réserves ou observations
  - 3 abstentions
  - **28 avis défavorables**
- Un **avis réputé favorable** en l'absence de réponse mais **faible mobilisation** des communes et intercommunalités
- Des **questionnements et des craintes des collectivités** :
  - L'échelle régionale du SRCE nécessitant une déclinaison locale
  - Le coût de la prise en compte du SRCE

36 avis  
favorables



# Les autres consultations

- Un avis du **Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)** : 26 juin 2013
- L'avis de **l'Autorité Environnementale** portant sur le rapport présentant l'évaluation environnementale du SRCE : 4 septembre 2013



# La phase d'enquête publique

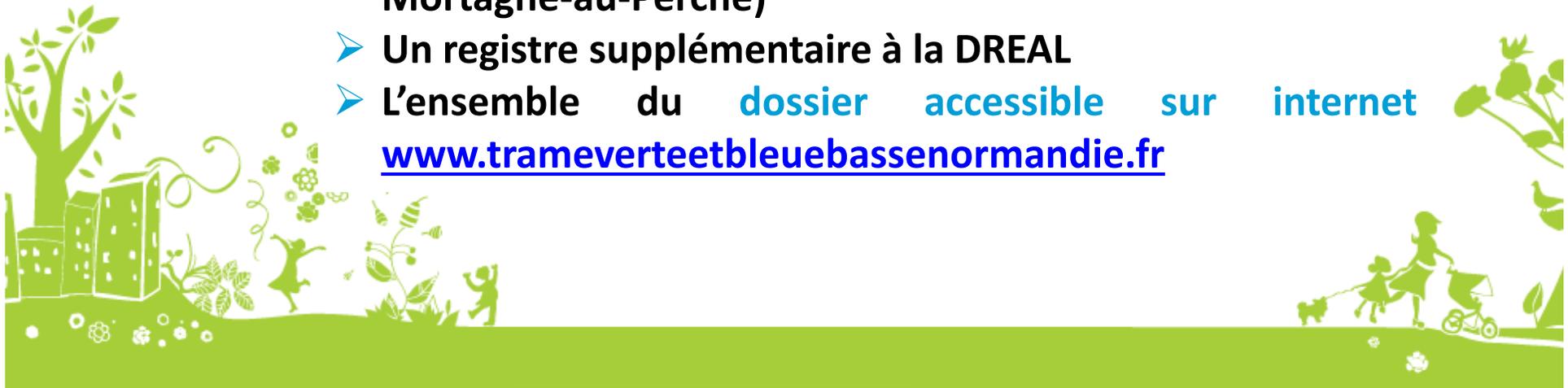
## Dates

- Du 7 janvier au 10 février 2014

Une commission d'enquête  
de 3 commissaires

## Modalités d'organisation

- Affichage de l'avis d'enquête publique dans chaque CdC
- Permanences dans les 11 mairies des chefs-lieux d'arrondissement (Caen, Alençon, Saint-Lô, Cherbourg, Coutances, Avranches, Lisieux, Bayeux, Vire, Argentan, Mortagne-au-Perche)
- Un registre supplémentaire à la DREAL
- L'ensemble du dossier accessible sur internet [www.trameverteetbleuebassenormandie.fr](http://www.trameverteetbleuebassenormandie.fr)



# Le bilan de l'enquête publique

- Un total de **56 observations** recueillies
- Aucune remarque visant à remettre en cause les objectifs et le contenu du projet de SRCE
- Une **diversité d'avis** mais **deux principales catégories** d'observations :
  - Des observations émanant des représentants de la profession agricole, réservés sur l'utilisation qui pourrait être faite du futur SRCE
  - Des observations émanant des opposants au projet du centre d'enfouissement de déchets ultimes à Nonant-le-Pin
- Le **rapport** de la commission d'enquête **remis le 25 mars 2014**



# Les conclusions de la commission d'enquête

## Un avis favorable

### *Assorti de 4 recommandations*

**Poursuivre l'effort d'information et de concertation**, y compris auprès du monde agricole

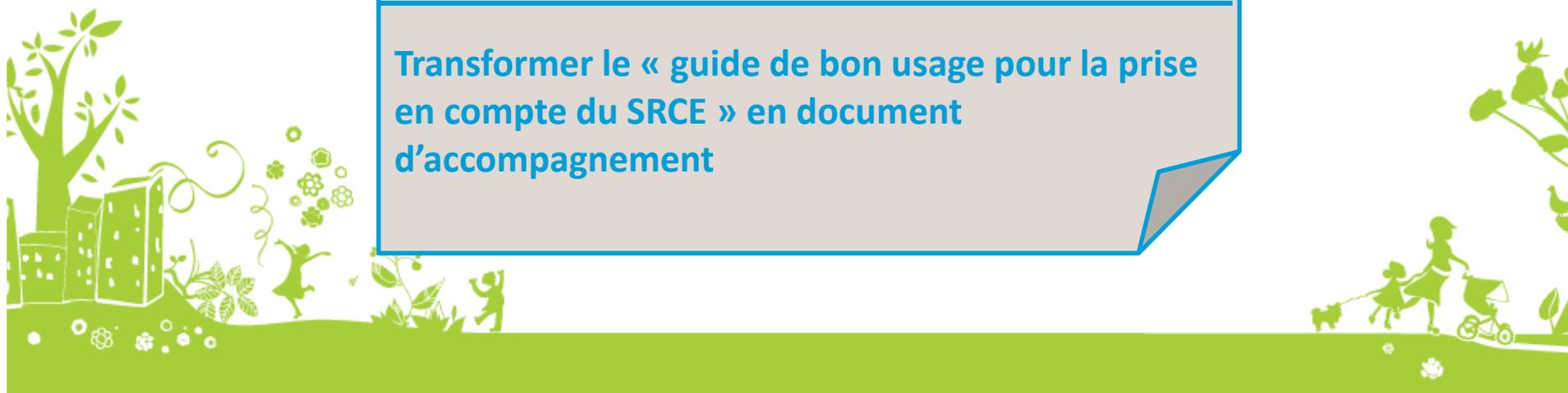
#### **Affiner les indicateurs de suivi du SRCE**

... Travail préalable de définition d'un état de référence

... Précisions sur les indicateurs opérationnels

#### **Définir la taille de la maille bocagère à l'échelle locale**

**Transformer le « guide de bon usage pour la prise en compte du SRCE » en document d'accompagnement**





**Des questions ?**

# 2

## Modifications apportées au SRCE



# Prise en compte des avis de la consultation

De nombreuses remarques qui font évoluer le document :

Un bilan de la consultation répondant à chaque observation



Des **compléments ou des clarifications** sur :

- Les impacts du SRCE sur les collectivités
- Les parties relatives aux projets d'aménagement, aux études d'impact et aux mesures compensatoires
- La cartographie (zones de plaine, points de conflit sur cours d'eau, ...)



Des **précisions** apportées sur :

- Le contenu des fiches Pays
- Les liens avec le PPRDF (contribution du CRPF)
- La priorisation des actions prioritaires
- Les outils mobilisables par les différents acteurs

Un **vade-mecum renommé** en « Guide de bon usage pour la prise en compte du SRCE » et **placé en annexe** du SRCE

# Prise en compte de l'avis du CSRPN

- Un **avis favorable** assorti de **2 réserves** sur la légende des cartes :
  - Remplacer dans la notion de plaine cultivée par « secteurs à biodiversité de plaine »
  - Remplacer la notion de corridor peu fonctionnel par « corridor à efficacité croissante »

Et de **2 recommandations** :

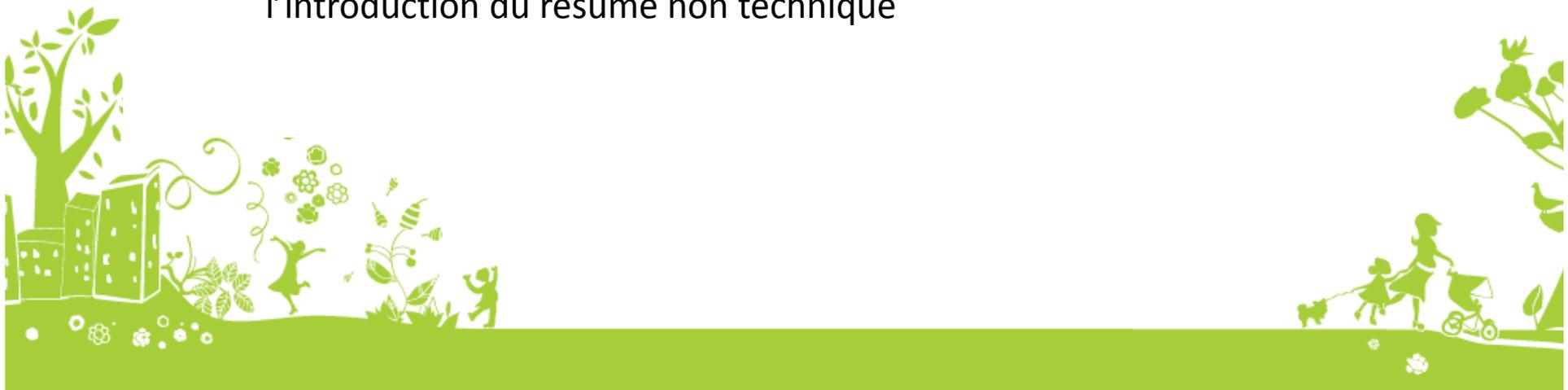
- Placer la création d'un observatoire régional de la biodiversité comme un enjeu prioritaire
- Faire le lien entre la cartographie bas-normande et celle des régions limitrophes

- Des **modifications** ont été apportées **au projet de SRCE** pour prendre en compte cet avis



# L'avis de l'Autorité Environnementale

- Un **avis favorable** :
  - « Claire et lisible, l'évaluation environnementale du SRCE est proportionnée aux enjeux de ce type de document et permet de vérifier que le SRCE a des incidences positives ou neutres sur l'ensemble des dimensions environnementales »
  
- Une **évaluation des incidences Natura 2000** par famille de sites « de bonne qualité »
  
- **2 remarques** qui ont donné lieu à des corrections dans le SRCE :
  - Quelques incohérences relevées
  - Un besoin d'ajout de quelques mots sur la raison d'être du SRCE dans l'introduction du résumé non technique



# Prise en compte des résultats de l'enquête publique

1

La transformation du « Guide de bon usage pour la prise en compte du SRCE » en **document d'accompagnement**

2

Des **précisions** apportées au **plan d'actions stratégique** sur les actions de formation et sur les modalités de travail pour le suivi-évaluation

3

Des **actualisations, clarifications** et **reformulations**, notamment sur la maille bocagère à l'échelle locale

**Recommandations** de la commission d'enquête

**Observations** du public et/ou **recommandations**





**Des questions ?**

# 3

## Approbation du SRCE et perspectives de mise en œuvre



# Les dernières étapes d'approbation du SRCE

## 3 étapes finales

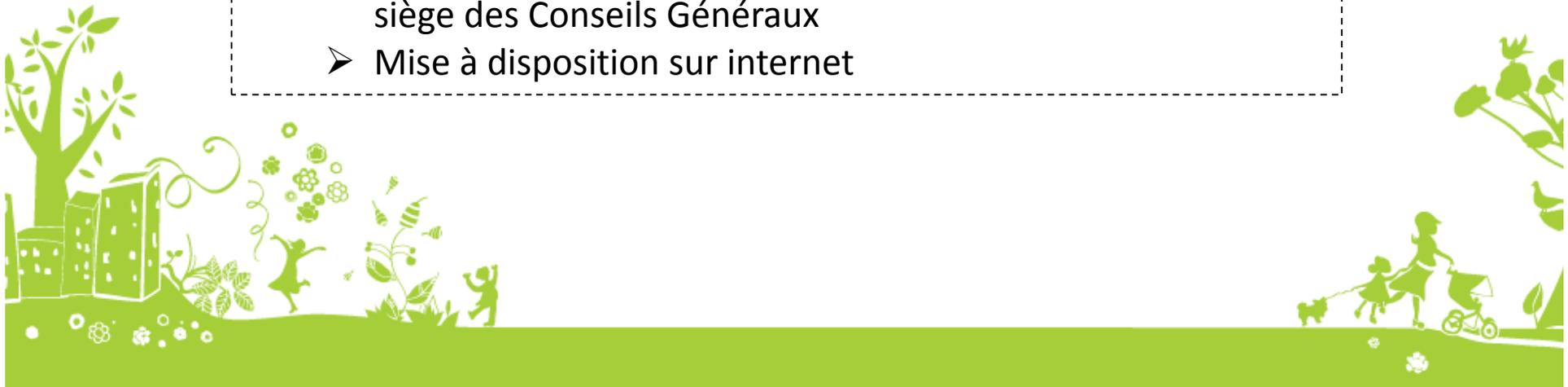
**Assemblée  
Plénière du  
CESER**  
16 juin 2014

**Assemblée Plénière  
du Conseil Régional**  
26 et 27 juin 2014

**Arrêté du Préfet  
de région**  
*Juillet 2014*

### Version finale du SRCE :

- Consultable dans les préfetures, au Conseil Régional et au siège des Conseils Généraux
- Mise à disposition sur internet



# Les documents approuvés

Le SRCE



- Un **rapport** contenant :
  - Le diagnostic du territoire et l'identification des enjeux régionaux relatifs aux continuités écologiques
  - La description des composantes de la Trame verte et bleue régionale
  - Le plan d'actions stratégique
  - Le dispositif de suivi et d'évaluation
  - L'annexe présentant les fiches par Pays
- **L'atlas cartographique** à l'échelle régionale au 1/100 000<sup>ème</sup>
- **Le résumé non technique**
  - La déclaration environnementale
  - Le rapport présentant **l'évaluation environnementale** du SRCE

Un document  
d'accompagnement non  
approuvé (non  
opposable)



Le **guide de bon usage** pour la prise  
en compte du SRCE

# Les premières étapes de la mise en œuvre du SRCE

## Suivi de la mise en œuvre du SRCE et de l'évolution des continuités écologiques régionales

**Objectif :** rendre le dispositif de suivi-évaluation rapidement opérationnel après l'approbation du schéma

### Actions :

- Etablir un état zéro des indicateurs retenus
- Préciser les modalités de calcul des indicateurs et la structure de référence



# Les premières étapes de la mise en œuvre du SRCE

**Renforcer la formation, l'information et la sensibilisation des acteurs du territoire**

**Objectif :** *favoriser l'appropriation des enjeux par les acteurs concernés pour faciliter la mise en œuvre du schéma*

**Actions :**

- Poursuivre les actions de formation et de sensibilisation des animateurs et techniciens en charge des documents d'urbanisme
- Mettre en place des démarches spécifiques pour les différents acteurs (partenariat à construire avec le CNFPT pour les collectivités par exemple)





**Des questions ?**



Marais du Grand hazé ©Michel CHANU

# LA TRAME VERTE & BLEUE EN BASSE-NORMANDIE



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BASSE-NORMANDIE



RÉGION BASSE  
NORMANDIE



## Merci pour votre attention